

POURQUOI CHOISIR LA FONDATION GRANCHER ?

- ✓ + DE 120 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE
- ✓ LES ASSISTANTS FAMILIAUX FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES AUTOUR DE L'ENFANT
- ✓ DU SOUTIEN ET DE L'ÉCOUTE ENTRE PROFESSIONNELS
- ✓ DES VALEURS FORTES QUI SONT MISES EN PRATIQUE SUR LE TERRAIN
- ✓ DES PROJETS ET DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS TOUTE L'ANNÉE
- ✓ DES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL



**Pour postuler,
envoyez votre
candidature à :**

Établissement ROSA

13/15 rue des Crépinières
28000 Chartres
T. : 02 37 88 07 07
rosa@fondation-grancher.org

Établissement JONAS

6 bd Jourdan 75014 Paris
T. : 01 45 81 30 44
jonas@fondation-grancher.org

Établissement JOSEPH

83 rue Bobillot 75013 Paris
T. : 01 40 62 68 80
joseph.paris@fondation-grancher.org

1 place Gabriel Péri 18100 VIERZON
T. : 02 48 52 25 91
joseph.vierzon@fondation-grancher.org

47/49 rue Georges GENEVIER
41300 SALBRIS
T. : 02 54 83 63 34
joseph.salbris@fondation-grancher.org

Retrouvez toutes nos offres sur :
www.fondation-grancher.org



FONDATION GRANCHER

œuvre pour la protection de l'enfance depuis 1903

VOUS ÊTES

ASSISTANT.E FAMILIAL.E ?

REJOIGNEZ-NOUS !



www.fondation-grancher.org



ÊTRE ASSISTANT.E FAMILIAL.E À LA FONDATION GRANCHER :

La vocation de la Fondation est d'accueillir des enfants de 0 à 21 ans bénéficiant de mesures de protection de l'enfance. Elle a pour mission d'offrir à chaque enfant, un environnement de vie propice à son développement et de prendre soin du lien enfant-famille. L'enfant est hébergé au domicile d'un.e assistant.e familial.e ou dans un service de semi-autonomie et accompagné par une équipe pluridisciplinaire qui s'associe aux divers partenaires auprès desquels l'enfant ou le/la jeune majeur.e évolue.

NOTRE HISTOIRE

L'histoire de la Fondation est unique et significative. Dans un équilibre constant entre tradition et changement, les fondateurs de l'œuvre Grancher et leurs successeurs ont veillé à asseoir sa légitimité et pérenniser son devenir.



1903 : Jacques-Joseph Grancher et sa femme Rosa créent l'œuvre Grancher pour la préservation de l'enfance contre la tuberculose.

1910 : L'œuvre est reconnue d'utilité publique.

1968 : Réorganisation de l'association recentrée sur le placement familial.

2001 : L'association devient Fondation Grancher.



NOS VALEURS



LE RESPECT DE L'ENFANT : l'attention particulière à la singularité de chaque enfant et de son parcours.

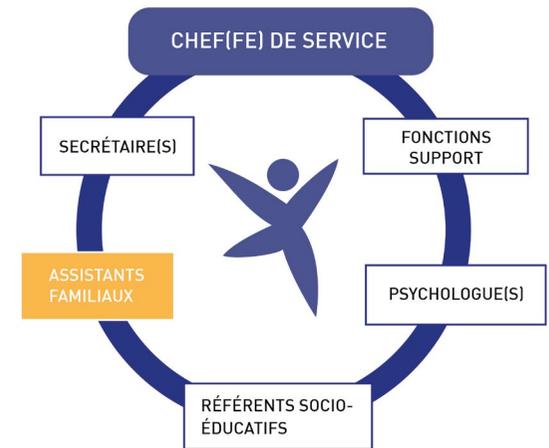
L'ENGAGEMENT PARTAGÉ : l'implication professionnelle au cœur du projet collectif.

LA CULTURE DU LIEN : la création et le maintien des liens autour et pour l'enfant.

L'INTELLIGENCE CRÉATIVE : la mobilisation des énergies pour le développement aujourd'hui et demain.

NOS ÉQUIPES

L'assistant familial a une place reconnue dans le travail d'équipe pluridisciplinaire qui est mis en oeuvre autour du projet de l'enfant.



LES AVANTAGES

Un **CDI À TEMPS PLEIN**

Une **RÉMUNÉRATION ATTRAYANTE** (Depuis la Loi du 7 février 2022) :

- Le **SMIC** pour le premier enfant accueilli
- Une rémunération assurée à hauteur de 80% en cas de non accueil du fait de l'employeur
- Une **indemnité journalière d'entretien** destinée à l'enfant accueilli
- Une **majoration de salaire** dans certaines situations complexes
- Le **remboursement de frais divers**

Un **AVANTAGE FISCAL** spécifique à la profession

35 JOURS DE CONGÉS PAYÉS

Les congés non pris sont payés en fin d'année

Une **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ** prise en charge à moitié par l'employeur

Des **OEUVRES SOCIALES** proposées par le Comité Social et Économique dans chaque établissement

Des **FORMATIONS INDIVIDUELLES** et **COLLECTIVES** financées par l'employeur.

Un **ACCOMPAGNEMENT** privilégié au cours de la formation **DEAF** par un **référént professionnel**

Des **GROUPES D'ÉCHANGES** entre AF et d'**ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Une capacité d'accueil de **438 places** :

369 places d'accueil familial longue durée pour des enfants de 0 à 21 ans

24 places d'accueil d'urgence en accueil familial, hébergement autonome et maison fratrie

30 places d'accueil pour MNA en accueil diversifié

15 places en semi-autonomie pour des jeunes de 18 à 21 ans

Nos trois établissements sont localisés sur **3 territoires** :

- Paris (**JOSEPH** et **JONAS**)
- Cher et Loir-et-Cher (**JOSEPH**)
- Eure-et-Loir (**ROSA**)



ÉTABLISSEMENTS :

Joseph
Rosa
Jonas